Rejoignez l'expérimentation

Mon Conseiller Autonomie Assistance

Un accompagnement personnalisé et un service d'assistance
à tester gratuitement





Un conseiller dédié qui m'accompagne et veille à mon bien-être



Un équipement simple à utiliser

Un transmetteur et un bouton d'appel à porter en collier ou en bracelet vous sont fournis gratuitement pour joindre la plateforme d'assistance 24h/24, en cas de besoin.

Pourquoi c'est utile pour moi ?

- **Je peux appeler quand je veux,** même pour une simple inquiétude.
- **On me connaît, on me suit,** on prend de mes nouvelles.
- Et surtout : **un professionnel m'accompagne,** sans jugement, avec bienveillance.

Et pour mes proches ?

- Ils savent que **je suis suivi(e) régulièrement**.
- Ils sont rassurés : **si quelque chose arrive, on les contacte.**
- **Ils ne sont plus seuls** : on peut les aider à décider, à organiser, à anticiper.

Autonom
Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine

Mon Espace Autonomie

Yvelines Le Département

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

En quoi consiste l'expérimentation ?

L'expérimentation **Mon Conseiller Autonomie Assistance** consiste à tester des services pour vous aider à rester à domicile, le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions de santé, bien-être, avec l'avancée en âge.

Elle comporte 2 volets :

1 **Un volet d'accompagnement au long cours avec Mon Conseiller Autonomie**
Ce sont des appels réguliers par des infirmiers(ères) conseillers en santé, qui vous proposeront des informations, conseils, appuis à la mise en place ou à la coordination d'aides et de prise en charge (soins, aides à domicile...).

2 **Un volet de téléassistance**
Pour joindre une plateforme d'écoute et d'assistance 24h/24 et 7j/7 en cas d'incident à votre domicile (chute, malaise, intrusion...).

Votre Département à vos côtés

Avec **Mon Conseiller Autonomie Assistance,** vous n'êtes plus seul(e) face à vos questions, vos inquiétudes ou les changements liés à l'âge, à la santé ou à la vie à domicile.

Chaque jour, vous savez que quelqu'un est là pour vous, il vous connaît et veille sur vous.

L'expérimentation du service est proposée gratuitement pendant 18 mois, de 2026 à 2028. À l'issue de cette période, le matériel sera retiré gratuitement.

Le conseiller autonomie vous présentera au préalable **une ou plusieurs offres payantes permettant de poursuivre le service**, chacun restera libre d'y souscrire ou non.

En participant à cette étude, **vous contribuez à améliorer les services destinés aux habitants du Département.**

Comment participer ?

Retrouvez toutes les modalités d'inscription sur **www.assistance.monespaceautonomie.fr**

Pour participer, il vous suffit de compléter le formulaire d'inscription et de l'envoyer à l'Agence Autonomy.

L'équipe vous recontactera par téléphone dans les jours qui suivent pour vous accompagner dans la suite de votre démarche.

Contact

Besoin d'informations complémentaires ?
Appelez-nous au **01 30 83 69 15**

Ou écrivez-nous par email :
Pour les yvelinois :
monconseillerautonomie78
@agence-autonomy.fr
Pour les alto-séquanais :
monconseillerautonomie92
@agence-autonomy.fr